RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION SECURITE SANITAIRE

SERVICE SANTE ET SECURITE DE L'ENVIRONNEMENT EXTERIEUR

Affaire suivie par : Département « eau potable »
Courriel : ars971-edch@ars.sante.fr
Tél. : 05 90 99 64 59 / 64 60

Agence de Santé Guadeloupe Saint-Martin Saint-Barthélemy

Gourbeyre, le 28/10/2026

Le Directeur Général de l'Agence de Santé
de Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy

à

Monsieur le Maire de la Désirade
Monsieur le Président du SMGEAG

DEMANDE DE LEVEE DE L'INTERDICTION DE CONSOMMATION
EAU DESTINEE A LA CONSOMMATION HUMAINE
COMMUNE : La Désirade
UDI :SAINTE ANNE DESHAUTEURS
LOCALISEE : SDIS et Ecole Baie Mahault

Dans le cadre du contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine, le laboratoire Carso m'a fait part des résultats du prélèvement de recontrôle réalisés le 19/10/2026.

Conformément aux articles R.1321-26 à 30 du Code de la Santé Publique et de l'arrêté modifié du 11 janvier 2007 relatif aux limites et références de qualité des eaux brutes et des eaux destinées à la consommation humaine, ces résultats montrent que la qualité des eaux distribuées est conforme à la règlementation.

Aussi, je vous invite à lever l'interdiction de consommation de l'eau demandée par mes services le 08 octobre dernier ; de communiquer à la population cette mesure ; et de transmettre ces éléments à mes services.

Vous trouverez dans le Tableau 1 ci-contre, la synthèse des résultats des prélèvements réalisés le 19/10/2026 sur lesquels se base la présente demande de levée de restriction de consommation.

P/O Le Directeur Général,

Jean-François CAVET
Directeur

Direction évaluation et réponse
aux besoins des populations

le 28/10/2026

Copie :
Monsieur le Préfet
Direction technique du SMGEAG

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Tableau 1: Synthèse des résultats de recontrôle

ars Agence de Santé Guadeloupe Saint-Martin Saint-Barthélemy

Date Prélèvement	Lieu	Désinfection	Bactéries aérobies revivifiables à 36°C (UFC/100ml)	Bactéries aérobies revivifiables à 22°C (UFC/100ml)	Escherichia Coli (UFC/100ml)	Entérocoques (UFC/100ml)	Bactéries Coliformes (UFC/100ml) PRESOMPTIFS	Bactéries sulfito-réductrices (UFC/100ml)	Somme des trihalométhanes (µg/l)
		Chlore libre (mg/l)							
19/10/2026	Village des pécheurs à Saint François	1,03	< 1	< 1	< 1	< 1	< 1	< 1	34,14
19/10/2026	Arrivée conduite ELF	0,56	< 1	< 1	< 1	< 1	< 1	< 1	44,51
19/10/2026	En face de l'école Baie Mahault	0,24	< 1	< 1	< 1	< 1	< 1	< 1	54,92
19/10/2026	A proximité du SDIS rue André Sablon	0,84	< 1	< 1	< 1	< 1	< 1	< 1	48,08
19/10/2026	SDIS La Désirade	0,80	< 1	< 1	< 1	< 1	< 1	< 1	51,18
19/10/2026	Cantine bourg de la Désirade	0,80	< 1	< 1	< 1	< 1	< 1	< 1	45,54
Limites de qualité de l'eau traitée		-	-	-	0	0	-	-	100
Références de qualité de l'eau traitée		-	Pas de variations supérieures à un facteur 10 par rapport à la valeur habituelle	Pas de variations supérieures à un facteur 10 par rapport à la valeur habituelle	-	-	0	0	